



**ENGAGEMENTS
VOLONTAIRES POUR
L'ENVIRONNEMENT**
transport et logistique

Programme d'accompagnement des entreprises pour la réduction de l'impact énergétique et environnemental dans leurs activités de transport et logistique



GROSSISTES



Le dispositif **Objectif CO₂** accompagne les entreprises pour agir durablement sur leur impact environnemental et valorise leur performance énergétique.

Objectif CO₂ est un des dispositifs du programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique qui soutient les chargeurs, commissionnaires de transport et transporteurs dans une dynamique de filière pour l'environnement. Programme porté par les instances publiques et les organisations professionnelles.



LA CHARTE OBJECTIF CO₂

Une démarche de progrès pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques.

DES OUTILS OPÉRATIONNELS POUR ÉVALUER LES ÉMISSIONS

- ▮ Indicateurs clés pour suivre les progrès réalisés
- ▮ Calcul des émissions de GES en conformité avec les exigences du décret « Information GES des prestations de transport »
- ▮ Espace numérique sécurisé pour évaluer, piloter et réduire ses émissions

UNE MÉTHODOLOGIE ÉPROUVÉE

- ▮ Plus de 60 solutions proposées dans des fiches actions
- ▮ Descriptifs techniques
- ▮ Publication de conseils de mise en œuvre

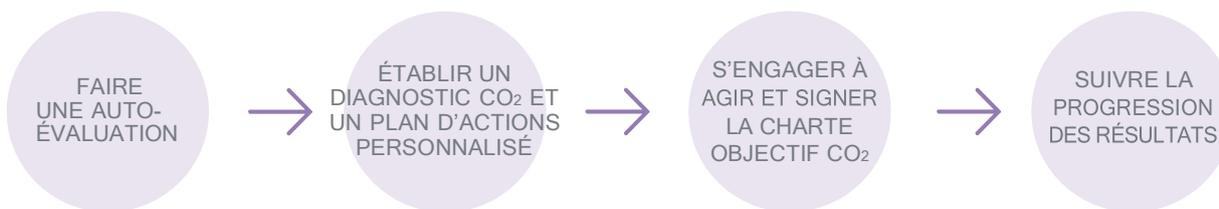
UN ACCOMPAGNEMENT PAR DES CHARGÉS DE MISSION RÉGIONAUX

- ▮ Soutien au diagnostic CO₂
- ▮ Aide pour l'élaboration d'un plan d'actions personnalisé sur 3 ans
- ▮ Suivi des progrès réalisés

Prises-en-charge à 100 %
des outils et
prestations

Consommer moins, c'est émettre moins
de CO₂ et faire des économies !

• DU DIAGNOSTIC À L'ACTION : S'ENGAGER ET BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA CHARTE OBJECTIF CO₂



• LE PLAN D' ACTIONS : METTRE EN ŒUVRE AU MOINS 1 ACTION SUR CHACUN DES 4 AXES DE PROGRÈS

<h1>1</h1> <h2>VÉHICULE</h2> <ul style="list-style-type: none"> • Moderniser la flotte de véhicules • Choisir des équipements, accessoires, pneumatiques économes en carburant... > Jusqu'à 5 % de gains en émissions de CO₂ 	<h1>2</h1> <h2>CARBURANT</h2> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des carburants alternatifs • Améliorer le suivi des consommations et des données d'activité...
<h1>3</h1> <h2>CONDUCTEUR</h2> <ul style="list-style-type: none"> • Former à l'éco-conduite • Mettre en place un système de management de la performance éco-conduite... > Jusqu'à 10 % de carburant économisé 	<h1>4</h1> <h2>ORGANISATION DES TRANSPORTS</h2> <ul style="list-style-type: none"> • Repenser l'organisation des flux de transport • Optimiser le remplissage des camions... > Jusqu'à 20 % de gains en émissions de CO₂

Plus de 60 solutions proposées sur www.eve-transport-logistique.fr

• DES IMPACTS POSITIFS ET CONCRETS POUR L'ENTREPRISE

<h3>UN BÉNÉFICE ÉCONOMIQUE</h3> <p>Dans un marché concurrentiel à marges réduites, la réduction de consommation de carburant est un atout économique majeur.</p>	<h3>UN BÉNÉFICE ENVIRONNEMENTAL</h3> <p>Par la réduction de leurs émissions de GES et de polluants atmosphériques, les grossistes contribuent à lutter contre le changement climatique et à améliorer la qualité de l'air.</p>	<h3>UN BÉNÉFICE MANAGÉRIAL</h3> <p>L'implication de tous les collaborateurs dans une démarche fédératrice est structurante. Objectif CO₂ constitue pour les entreprises engagées un outil de management valorisant et une source de motivation interne.</p>	<h3>UN BÉNÉFICE COMMERCIAL</h3> <p>Par leur engagement dans le dispositif Objectif CO₂, les grossistes répondent aux exigences environnementales croissantes des clients.</p>
--	--	--	--



ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT
transport et logistique

Le programme Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique - accompagne les chargeurs, les commissionnaires de transport et les transporteurs pour la réduction de leur impact énergétique et environnemental dans une dynamique de filière.

Vincent BALDY
v.baldy@cgf-grossistes.fr

07 60 31 41 45

L'organisation professionnelle vous informe
CGF - CONFÉDÉRATION DES GROSSISTES DE FRANCE

Le programme est porté par l'ADEME et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGF, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère chargé des Transports. Il est financé par Total Marketing France dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie. Eco CO₂ assure, au nom de l'ADEME, la coordination, l'animation et l'accompagnement technique du programme.

